

La « Bibliothèque religieuse et nationale », 1882-1912 Cadieux & Derome

François Landry

Volume 36, Number 3, July–September 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028226ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028226ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Landry, F. (1990). La « Bibliothèque religieuse et nationale », 1882-1912 : Cadieux & Derome. *Documentation et bibliothèques*, 36(3), 99–104.
<https://doi.org/10.7202/1028226ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

en périphérie

La « Bibliothèque religieuse et nationale », 1882-1912

(Cadieux & Derome)*

Il est évident, pour qui se penche sur l'histoire de l'imprimé canadien-français au 19^e siècle, que l'emploi du terme « éditeur », compris de nos jours à la fois comme l'instance assumant la responsabilité morale, juridique et financière de la mise en public et en marché d'une oeuvre, et comme lieu d'orchestration de la réalisation, est le plus souvent inapproprié lorsqu'on l'applique à la conjoncture de notre 19^e siècle littéraire. Ne serait-ce qu'au plan de la désignation, rarement trouve-t-on au 19^e siècle des agents dont la tâche première et fondamentale aurait été celle d'éditer, alors que foisonnaient libraires, libraires-éditeurs, imprimeurs, imprimeurs-éditeurs, libraires-imprimeurs. Il faudra attendre 1920 et Édouard Garand pour que cette activité devienne vraiment une pratique spécifique et autonome, domaine spécialisé par le clivage qui s'opère vis-à-vis des autres métiers de l'imprimé. Traiter de l'édition au 19^e siècle, c'est presque automatiquement accepter d'en parler à titre de proto-édition et, corrélativement, envisager la division professionnelle des pratiques gravitant autour de l'imprimé comme l'archéologie et la germination de nos découpages contemporains.

Il nous semble que la principale condition pour qu'un personnage tel que l'éditeur ou qu'une entreprise comme l'édition proprement dite se déploient réside en ce que l'appareil de mise en marché du livre soit dialectiquement appuyé par une infrastructure de type industriel et une institution littéraire superstructurelle. Lucie Robert a bien montré que les mécanismes de cette institutionnalisation de la littérature canadienne-française ne se sont articulés qu'au milieu du siècle dernier, dans le droit fil de

l'entreprise d'étatisation politique, économique et culturelle du Québec, dans la foulée aussi de la montée des nationalismes et des idéologies de conservation¹. Ici, il semble que le façonnement d'une institution de la littérature soit, plus visiblement qu'ailleurs, tributaire d'une certaine offensive gouvernementale qui, suppléant à l'absence d'un marché réel de lecteurs de la production autochtone, le créera artificiellement et stratégiquement à l'aide d'interventions au nombre desquelles il faut assurément ranger celle de l'achat et de la distribution du livre de récompense canadien-français.

Aussi, l'étude de la question du livre de récompense nous paraît doublement pertinente dans la mesure où elle rend compte d'une politique d'encouragement et de propagande de la littérature canadienne-française dont les manifestations étaient auparavant assez erratiques, et que l'imposition de cette lecture permet une augmentation telle du nombre des titres et des tirages que le processus de plus en plus complexe de leur mise en public exige dorénavant l'intercession d'une nouvelle entité : celle de l'éditeur.

Déjà, l'élaboration par Casgrain² d'une première collection de livres de récompense donne le ton à cette rupture significative. Ici, quelqu'un décide de regrouper des oeuvres dans un catalogue qui soit organisé et cohérent, qui ne soit plus la somme plus ou moins fortuite des oeuvres dont les auteurs ont accepté de défrayer les coûts de production, mais la réalisation d'un programme éditorial; quelqu'un exerce un choix, une sélection non pas motivée par la demande de l'auteur, comme dans l'immense

* Communication présentée lors de la troisième journée d'échanges scientifiques de l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé (AQÉI), vendredi, le 6 avril 1990 à la Bibliothèque nationale du Québec.

1. Lucie Robert, « Prolégomènes à une étude sur les transformations du marché du livre au Québec (1900-1940) », in Yvan Lamonde, *L'Imprimé au Québec, aspects historiques (18^e-20^e siècles)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p.225-242. (Culture savante, 2)
2. Henri-Raymond Casgrain (1831-1904) ecclésiastique et écrivain. Il fut un animateur du mouvement littéraire de 1860 et l'auteur de nombreuses biographies. En 1876, le Département de l'Instruction publique le charge d'élaborer une liste d'ouvrages canadiens qui seront remis aux écoliers comme prix de fin d'année.

majorité des cas, mais par l'offre qu'un tiers agent structure, par l'exigence d'une politique éditoriale à tout le moins implicite qu'ébauche ce nouvel agent, chargé de surcroît de négocier avec les imprimeurs les conditions de mise sous presse, et assurant l'organisation de leur diffusion et de leur distribution. Quelqu'un choisit des auteurs, fait débloquer des crédits - en l'occurrence, ceux du secrétariat de la Province - fait produire et fait distribuer - par le Département de l'Instruction publique (DIP) - donc prend la responsabilité du « faire faire » sur toute la chaîne de l'appareil voué à la mise en public de la production symbolique de type littéraire. En revanche, cette médiation n'est pas publiquement affirmée : sauf erreur, les livres « édités » par Casgrain sont vierges d'inscriptions où serait relevée la nature de son activité. Les seules raisons sociales mentionnées sont celles des imprimeurs qu'il a retenus (Darveau, Côté, Brousseau). Cet oubli n'est pas indifférent, du moins dans notre perspective, car le terme de « raison sociale » signale non seulement sa part juridique, mais aussi l'impératif culturel et idéologique qu'il sous-tend : fait acte d'édition l'instance exerçant une pré-sélection, un filtrage stratégiquement orienté des oeuvres soumises et constitutif de ce qu'il est convenu d'appeler l'image de marque.

La « Bibliothèque religieuse et nationale » des libraires Hubert-Charles Cadieux et Louis-Amédée Derome a ceci d'intéressant qu'en plus d'être le produit concret d'une orchestration éditoriale similaire à celle de Casgrain, elle se désigne comme telle. Ici, le nom de l'imprimeur se voit occulté (il n'occupe plus qu'un modeste espace au bas de la dernière page de texte) au profit du nom de l'instance responsable de cette production.

Nous avons dit de Cadieux & Derome qu'ils étaient libraires de profession. En 1878, ils fondent sur la rue Notre-Dame, à proximité de la rue Saint-Laurent, la Librairie Saint-Joseph. Ce magasin, excentriquelement situé dans la mesure où les libraires et imprimeurs de Montréal se concentrent alors autour des rues Saint-Paul, Saint-Vincent et Saint-Gabriel, est assidûment fréquenté par la clientèle de robe. Comme plusieurs de leurs émules (pensons à Ludger Duvernay, Jean-Baptiste Rolland, Charles-Odilon Beauchemin), ils ne sont pas natifs de Montréal. Hubert-Charles Cadieux, né à Verchères vers 1842, demeure 17 ans à l'emploi de l'entreprise de Jean-Baptiste Rolland, après quoi il s'associe à Joseph-Amédée Derome, né en 1841 à Saint-Paul-de-Joliette. Tous deux ont complété des études classiques. Les tâches des deux commerçants semblent s'être assez rapidement départagées, Cadieux prenant les commandes de la librairie elle-même, et Derome étant affecté à la mise en branle de projets d'édition qui, déjà à compter de 1882, se multiplieront.

Ainsi paraît en 1883 le premier numéro de leur *Almanach canadien*, devenu en 1886 l'*Almanach illustré du Canada* et lui-même interrompu en 1892 ; en 1884 ils lancent la revue *Le Propagateur des bons livres*, un bulletin mensuel faisant état des nouveautés littéraires disponibles en librairie, et donc un efficace canal de diffusion pour leurs propres publications ; en 1887, Derome recycle le programme du défunt *Almanach ecclésiastique* de J.-B. Rolland en une publication annuelle baptisée *Le Canada ecclésiastique* ; en 1895, la compagnie met sur le marché un dictionnaire en supplément duquel s'intègre une section portant sur le Canada, rédigée par A. Martin. On sait que Cadieux & Derome ont aussi investi, timidement toutefois, le marché du manuel scolaire. Au plan de l'édition générale, le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec (DOLQ)* recense la publication d'une quarantaine de titres inédits, dont quelques-uns appartiennent au corpus de la « Bibliothèque religieuse et nationale ».

Cadieux & Derome n'ont pas laissé d'archives. Nous savons que la compagnie a été progressivement absorbée par Beauchemin jusqu'à sa dissolution officielle, le 25 mars 1909, lors de l'assemblée des actionnaires de la Librairie Beauchemin et de l'achat de la Librairie Saint-Joseph concluant rétroactivement au 28 février 1908 pour la somme de 13 000 \$ payés comptant, un montant dérisoire en regard des 90 000 \$ d'inventaire de la librairie. En fait, cette décision concluait une crise ayant débuté le 4 janvier 1895, date à laquelle Beauchemin leur intentait une poursuite pour plagiat. Les présumés coupables étaient accusés d'avoir financé et mis en vente une contrefaçon partielle du *Dictionnaire biographique et géographique du Canada* de Joseph-Moïse Valois. Déboutée en Cour supérieure le 30 décembre 1899, après cinq années de procédures, la Librairie Beauchemin en appela à la Cour du Banc de la Reine, qui renversa le verdict. Cadieux & Derome soumièrent la cause à la Cour suprême et perdirent le procès le 22 mai 1901. Ce n'est pas le lieu de détailler les méandres de l'affaire ; chose certaine, les réparations en dommages et intérêts exigées et les frais de cour ont été tels qu'ils ont mis les deux libraires à la merci de Beauchemin.

Les annexes au *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique* mentionnent que la « Bibliothèque religieuse et nationale » a bénéficié d'une distribution à l'échelle provinciale, par le truchement des inspecteurs du DIP, sur une période qui s'échelonne des années scolaires 1884-85 à 1911-12 inclusivement, soit bien après que Beauchemin ait pris le contrôle économique de Cadieux & Derome. On verra plus loin que ce détail revêt une importance certaine.

La « Bibliothèque religieuse et nationale » fut inaugurée en 1882, soit quatre ans avant

l'échéance de l'entente liant le Surintendant de l'Instruction publique à l'abbé Casgrain, et trois ans avant que n'éclate au grand jour l'affaire Taché³. Comme le montrent les chiffres divulgués par le Surintendant, la collection montréalaise n'a pas concurrencé celle de Casgrain sur le terrain de la distribution gouvernementale, prenant plutôt son relais. Par contre, elle a assurément pénétré un autre marché : celui des commissions scolaires et collèges de la région de Montréal, forte de l'approbation dont l'avait gratifiée l'évêque du diocèse.

La collection se compose d'un minimum de 90 titres. De ce nombre, établi à partir de décompte de catalogues parus dans *Le Propagateur* et dans *Le Canada ecclésiastique*, 47 seulement ont été récupérés et répertoriés par la Bibliothèque nationale du Québec. Les observations générales qui suivent doivent donc être émises et reçues avec les réserves d'usage, étant donné que nous n'avons pu travailler qu'avec un nombre limité de titres. Tous ceux que nous avons eu en mains ont été édités, lorsque la date de publication y était mentionnée, entre 1882 et 1888. Le lieu de l'impression des volumes, quelquefois passé sous silence, réfère dès qu'il est indiqué aux ateliers d'Eusèbe Senécal & fils. Cette collaboration régulière ne saurait être minimisée, d'autant plus que plusieurs titres de la « Bibliothèque religieuse et nationale » avaient d'abord paru chez Senécal. Structurellement, Cadieux & Derome ont été désavantagés par ce recours obligé à la sous-traitance, à une époque où, la conjoncture économique favorisant l'intégration horizontale des étapes d'une production donnée, presque tous les gros « éditeurs » disposaient d'une imprimerie. Résultat : 12 exemplaires d'un livre de la série « grand in-8 », avec percaline gaufrée et ornements en or et noir se détaillaient 15 \$ en 1890, donc 1,25 \$ l'unité. La série « Champplain », éditée chez Beauchemin et présentant les mêmes caractéristiques, se vendra 0,70 \$ l'unité... en 1914 !

Les volumes de la « Bibliothèque religieuse et nationale » sont disponibles en quatre formats de base : in-8, in-12, in-18 et in-32. Ce sont, semble-t-il, les formats de dimensions modestes qui ont le plus souffert de l'usure du temps. Alors que la Bibliothèque nationale du Québec dispose de la grande majorité des titres des trois séries grand in-8 (23/29) et de la série petit in-8 (4/6), nous n'avons pu examiner que 2 des 14 titres du format grand in-32. D'ailleurs, bien des livres consultés s'étaient tellement dégradés (couver-

tures abîmées ou remplacées, reliures ayant cédé, papier friable) que la comparaison avec les robustes séries européennes contemporaines (Mame, Barbou, Martial Ardant, Casterman, etc.) est certes gênante.

C'est en 1884-1885, avons-nous écrit, que le Département de l'Instruction publique procède timidement aux premiers achats de volumes de la série : 967 exemplaires auraient cette année-là été remis aux élèves par les inspecteurs, et seulement 643 l'année suivante. À l'exception des années scolaires 1887-88 et 1888-89, il faudra attendre 1894-95 pour que les achats gouvernementaux franchissent le cap des 10 000 exemplaires par an et que la collection représente plus de 50 % du total des sommes allouées aux achats de prix de fin d'année. Cet encouragement tardif mais massif s'accroîtra selon une courbe assez régulière de 1894-95 à 1911-12, passant des 10 592 exemplaires attribués en 1894-95 aux 21 414 de 1911-12.

Au total, 335 647 volumes de la « Bibliothèque religieuse et nationale » ont donc eu droit à une distribution gouvernementale à grande échelle. Bien que des commentateurs de l'époque se plaignent de ce que les achats locaux (ceux des commissions scolaires, écoles, collèges) n'aient pas correspondu à ce que les éditeurs en espéraient, préférant sans doute s'approvisionner auprès des éditeurs français, il reste que la collection s'est avérée le miroir le plus affirmé des productions canadiennes-françaises de l'époque.

Cadieux & Derome s'assurèrent dès les débuts des services d'Adrien Leblond de Brumath (1854-1939), un auteur aujourd'hui oublié qui leur livra quatre biographies romancées de clercs célèbres, en plus de signer quelques préfaces, dont l'un des passages mérite d'être longuement évoqué :

L'à-propos de ce travail [il s'agit d'une apologie de Jeanne Mance] nous semble justifié par les circonstances : notre meilleur ami, notre clergé, tout en rendant grâce à Dieu de la conservation de la foi dans nos contrées, s'alarme à bon droit des influences extérieures de l'esprit protestant sous toutes ses formes, et de la mauvaise littérature française, qui finissent par entamer nos mœurs, nos traditions, et bientôt notre croyance. Il serait donc à propos de dire à nos jeunes gens [...] : remontez le courant de nos traditions domestiques jusqu'à leur source : c'est là que vous

3. Joseph-Charles Taché (1820-1894) député de Rimouski à la Chambre des communes, correspondant parlementaire, sous-ministre de l'Agriculture. Entre autres ouvrages, il publia en 1885 *Les asiles d'aliénés de la province de Québec et leurs détracteurs*.

trouverez l'intégrité, l'honneur antique, vos vraies tables de la loi! C'est là que vous apprendrez que noblesse oblige, et que bon sang ne peut mentir! Relisez donc la vie des héros et héroïnes chrétiennes de cet âge d'or de la patrie⁴.

L'intérêt de cet extrait réside en ce que s'y trouvent cristallisés, dans une sorte de « mise en abyme », les pivots autour desquels s'articule le programme de la collection. Glorification des traditions séculaires, lecture biaisée de l'histoire nationale (avec l'inévitable sous-entendu chrétien que redouble le nom même de la série), crainte de l'enclume française et du marteau anglo-saxon, manichéisme galopant, « aryanisme » en filigrane, ultramontanisme⁵ en étendard.

Si Réjean Robidoux signalait que la collection qu'avait mise sur pied Casgrain était au fond

plus historique que littéraire⁶, la remarque s'applique surtout à celle de Cadieux & Derome, comme nous l'apprendra une rapide identification générique de ses composantes.

Le « genre » le mieux représenté est celui de la biographie romancée, avec 32 titres. De ce nombre, 22 titres retracent l'histoire de figures religieuses (fondateurs d'ordres et de communautés, évêques et archevêques, saints locaux). Suivent les ouvrages de piété (18 titres), les récits de voyages (11 titres), les manuels de bienséance (10 titres), les ouvrages d'histoire (5 titres) puis, en fin de liste, ceux qui relèvent de ce qu'il convient d'appeler la littérature: contes et légendes (5 titres), poésie et roman (3 titres chacun). Sous-représentées, les oeuvres dites littéraires sont, bien entendu, choisies dans le droit fil d'une pratique éditoriale que la simple énumération des genres privilégiés laisse aisément deviner. Aussi le roman n'est-il

4. Adrien Leblond de Brumath, *La vie de Mlle Mance et commencements de la colonie à Montréal*, Montréal, Cadieux & Derome, 1883, p. [5]-6.

5. Né et développé surtout en France, l'ultramontanisme constitue un ensemble de théories qui favorisent la prédominance du Saint-Siège, par opposition au gallicanisme.

6. Réjean Robidoux, « Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain », *Archives des lettres canadiennes*, (avril-juin 1961), 209-229.

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA

PLUS VOS INSTRUMENTS DE RECHERCHE SONT PUISSANTS, PLUS VOUS RECUEILLEZ D'INFORMATIONS.

Des mécanismes de recherche plus puissants, voilà qu'offre le nouveau système de base de données en ligne de l'ICIST : CAN/OLE II. Notre nouveau système est aussi plus facile à maîtriser.

Voici l'occasion de vous brancher sur le plus grand service de base de données scientifiques et techniques au Canada.

CAN/OLE II répond à des commandes perfectionnées, plus faciles à retenir. Et comportant des innovations audacieuses.

Ses capacités de recherche améliorées vous donnent accès à notre collection internationale de 42 bases de données scientifiques et techniques (dont plusieurs contiennent des informations canadiennes exclusives). Et nous vous offrons plus de façons de trier, d'afficher et d'imprimer les résultats de vos recherches.



Lorsque que vous avez trouvé l'information désirée, vous pouvez la commander par l'entremise de CAN/DOC, notre service de commandes. Quelques touches et le document vous sera aussitôt posté.

CAN/OLE II offre un excellent service à la clientèle. La formation et la documentation sont disponibles dans les deux langues officielles. Nous avons aussi une ligne de dépannage pour vous aider à vous connecter, à faire vos recherches et vos commandes - bref, pour que vous utilisiez CAN/OLE II à pleine capacité.

Découvrez la puissance du nouveau CAN/OLE II. Communiquez avec l'ICIST par téléphone à (613) 993-1210 ou par télécopieur à (613) 952-8244.

Nous avons hâte de faire la lumière sur ce que CAN/OLE II peut vous offrir.



Conseil national
de recherches Canada

Institut canadien de
l'information scientifique et
technique

National Research
Council Canada

Canada Institute for
Scientific and Technical
Information

Canada

représenté que dans la mesure où s'y trouve cultivée la « manière » historique l'apparentant au folklore érudit (*Les Anciens Canadiens* d'Aubert de Gaspé, *Jacques et Marie* de Bourassa). Préférant, faut-il le croire, l'édification « historique » à l'édification « fictive » ou « spéculative », Cadieux & Derome éditent volontiers des contes dans lesquels on stimule les fibres d'un héroïsme historico-national. On ne peut ignorer ce rejet du romanesque, de la fiction, de l'invention et, a fortiori, de la rupture esthétique. Chaque production semble orientée dans le sens de la célébration redondante de la gloire d'un peuple enraciné dans sa foi et imperméable au changement, guidé en cela par une constellation de gloires mythiques et exemplaires (Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Ignace Bourget, Maisonneuve, Madeleine-Sophie Barat, etc.).

Un simple coup d'oeil sur les titres des livres édités donnera une idée de leur haute valeur morale. Prenons pour exemple l'énumération des volumes du format petit in-18 : s'y succèdent *Cueillettes de leçons morales*, *Dans ma chambre*, *Écrin de la jeunesse*, *Fleurs morales*, *La Croix*, *l'Épée et la Charrue*, *La Sainte-Catherine et ses souvenirs*, *Lectures instructives et morales*, *Quatre gloires canadiennes*. La première série du format in-18 joue sur le même registre : voici *Amour aux parents*, *Assistance due aux parents*, *L'enfer*, *Mes tentations*, *Notre-*

Dame-de-Liesse, *Obéissance aux parents*, *Respect aux parents*, *Respect aux vieillards*, *La Soeur Saint-Pierre*, *Souvenir du baptême*, *Victoire Brielle ou la Sainte de Méral*. On reconnaîtra que comparativement, le programme de Casgrain paraissait presque égrillard.

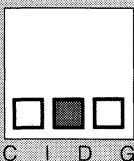
L'une des particularités de la collection de Cadieux & Derome réside en ce qu'elle compte un fort pourcentage d'oeuvres anonymes ou signées sous le couvert du pseudonymat. 47 oeuvres sur les 90 recensées répondent à cette caractéristique. À se pencher sur les auteurs identifiés qu'ont sélectionnés Cadieux & Derome, on constate qu'ils ont, pour plusieurs, été associés au courant ultramontain. D'ailleurs, l'un des plus vindicatifs d'entre eux, Jules-Paul Tardivel, a publié deux oeuvres chez Cadieux & Derome. L'évocation des noms d'Adrien Leblond de Brumath, de Narcisse-Édouard Faucher de Saint-Maurice, de Napoléon Bourassa, de Paul Dupuy, de Louis-Alexandre Brunet, de Zacharie Lacasse, d'Adolphe-Basile Routhier permet, à elle seule, de rendre compte des sympathies des éditeurs à l'endroit des disciples canadiens-français de Louis Veuillot. En outre, la place qu'occupent au palmarès de la collection les auteurs de l'École littéraire de Québec est presque nulle : seuls Joseph-Charles Taché, le transfuge des *Soirées canadiennes*, et Philippe Aubert de Gaspé, le patriarche, y sont inclus.

Veni, vidi, vici.

AD HOC

Logiciel documentaire intégré

- ☐ documents administratifs
- ☒ centre de documentation
- ☐ autres produits et services



Conseillers en Informatique
Documentaire et de Gestion

TÉL.: (514) 489-0775

Ce qui est plus surprenant encore, c'est que le Département de l'Instruction publique ait poursuivi la distribution d'une telle « littérature » jusqu'en 1912, et ce malgré l'avènement du règne libéral. Dès 1901, un congrès d'inspecteurs d'écoles recommande au Surintendant d'« en cesser l'attribution, « considérant que les sommes dépensées actuellement pour les livres destinés à encourager l'éducation n'ont pas produit le bien qu'on en attendait ». La proposition contient l'idée de réaffecter les sommes récupérées de la sorte à l'achat de cartes géographiques, de globes terrestres, de dictionnaires et autres effets scolaires. Cette demande est, au demeurant, très favorablement reçue par le Surintendant en poste, Pierre Boucher de la Bruère. La collection semble dès lors condamnée à très brève échéance. Comment interpréter, alors, non seulement la poursuite de sa distribution, mais la croissance des achats ?

Le seul élément d'explication satisfaisant tient au comité catholique du DIP. Ces livres étant impopulaires auprès des élèves, impopulaires auprès des commissions scolaires dont Omer Héroux⁷ déplore qu'elles s'approvisionnent de préférence en collections françaises, impopulaires de surcroît auprès des inspecteurs d'écoles qu'appuie leur propre Surintendant, le comité catholique est bien le dernier bastion d'où puisse sourdre une résistance.

À ce comité siège depuis 1898 Lomer Gouin ; il y demeurera d'ailleurs jusqu'en 1929, malgré ses charges de Premier ministre : ses préoccupations en matière d'éducation ne sauraient être mésestimées. Lomer Gouin est l'ami intime d'Émilien Daoust. Celui-ci, partisan notoire du parti libéral, proche de Fernand Rinfret⁸ et de Rodolphe Lemieux⁹, est le vice-président de

Beauchemin, directeur des éditions, maître d'oeuvre des stratégies qui serviront si bien sa maison, en plus d'occuper des fonctions importantes à la Chambre de Commerce de Montréal. Lomer Gouin, faisant en 1928 l'éloge funèbre de Daoust, rend hommage à un mécène dont l'action visait à doter chaque municipalité de bibliothèques paroissiales et scolaires. Or nous avons signalé plus haut que Beauchemin prend, à l'époque précise où la pertinence de la « Bibliothèque religieuse et nationale » est sérieusement mise en doute, le contrôle administratif de Cadieux & Derome. Le comité catholique du DIP, où les évêques et archevêques tiennent la dragée haute aux réformistes et où Beauchemin a des appuis politiques, n'a certainement pas précipité le décès de la « Bibliothèque religieuse et nationale ». Il semble que la diffusion dans les écoles d'une idéologie aussi réactionnaire et toujours plus anachronique, auréolée du nimbe de la valeur, puisque ses destinataires en étaient les élèves « méritants », trouve partiellement son explication dans une banale histoire de trafic d'influences.

Chose certaine, ce sursis laissera toute la latitude requise aux dirigeants de Beauchemin pour élaborer le catalogue de la « Bibliothèque canadienne », un catalogue du reste fort apparenté à celui de la collection de Casgrain. Lorsque tintera le glas de la « Bibliothèque religieuse et nationale » en 1912, la Librairie Beauchemin lancera simultanément sa série, à renforts de tambours et trompettes, soucieuse de bien marquer sa rupture - mais ceci est une autre histoire - avec la formule d'une compagnie dont elle avait tiré tout le profit possible.

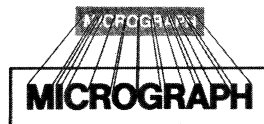
François Landry*
Université de Sherbrooke

7. Rédacteur en chef du journal *Le Devoir*.

8. Fernand Rinfret (1883-1939) journaliste et député, maire de Montréal, secrétaire d'État du Canada.

9. Rodolphe Lemieux (1866-1937) avocat et député, ministre et sénateur.

* L'auteur est assistant de recherche au GRELQ (Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec) à l'Université de Sherbrooke.



Robert Jean

(Re) PRODUCTION DE MICROFICHES ET MICROFILMS
Équipements micrographiques (vente et location)

5305, Lisieux
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G8Y 5J5
(819) 379-4088

1070, de Bleury, suite 700
Montréal (Québec)
H2Z 1N3
(514) 386-4384